

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE PARENTS – École primaire Laurier 11 septembre à 18h

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de parents de l'École primaire Laurier, tenue le 11 septembre à 18h à 7378, rue Lajeunesse à Montréal.

PERSONNES PRÉSENTES : liste des présences jointe en annexe

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La direction d'établissement Chantal Payette déclare l'assemblée ouverte. Il est 18h05.

2. <u>DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE</u>

IL EST PROPOSÉ par David Quirion:

QUE Ann Gaboriault agisse à titre de président ou de présidente d'assemblée.

Soutenu par Anne-Sophie.

3. ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

- 1. Ouverture de l'assemblée
- Désignation d'un ou d'une présidente d'assemblée
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée
- 5. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée (14 septembre 2023)
- 6. Constatation de la convocation de l'assemblée
- 7. Présentation de la capsule d'information sur les assemblées générales
- 8. Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement facultatif
- 9. Nomination d'un ou d'une présidente d'élections
- 10. Adoption de la procédure d'élection
- 11. Élections des membres parents au conseil d'établissement
- 12. Élections des parents substituts au conseil d'établissement
- 13. Élection du ou de la représentante au comité de parents
- 14. Élection d'un substitut pour siéger au comité de parents
- 15. Proposition de formation d'un organisme de participation des parents
- 16. Points d'information
- 17. Parole au public facultatif
- 18. Varia Points divers
- 19. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR Marilou St-Pierre que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Secondé par Frédéric Carle.



Délocalisée 7378, rue Lajeunesse Montréal (Québec) H2R 2H8



4. DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Anne Gaboriault :

QUE Josée Charette agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Secondé Anne-Sophie.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU (14 septembre 2023)

Puisque le PV de l'assemblée générale du 14 septembre 2023 reste introuvable à cette date, IL EST PROPOSÉ par Ann Gaboriault que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de parents du 14 septembre 2023 soit adopté par le Conseil d'établissement dès qu'il sera retrouvé.

Adopté à l'unanimité.

6. CONSTATATION DE LA CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE :

Constat que tout a été fait de façon conforme : invitation a été faite dans les normes.

L'avis de convocation a été transmis en conformité avec l'article 47 de la Loi sur l'instruction publique.

- 7. PRÉSENTATION DE LA CAPSULE D'INFORMATION SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE/CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
- 8. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (facultatif)
- 9. NOMINATION D'UN OU D'UNE PRÉSIDENTE D'ÉLECTIONS

Présentation des membres par David Quirion.

Il y avait : Mia, Patricia, Virginie, Josée (fin du mandat), Ann, Anne-Sophie, Stéphanie + deux membres substituts. Maude, Audrey, Marie-Josée, Valérie, Annick, membres de la direction, direction des services de garde : Isabelle Picone, membre de la communauté Jonathan.

Présentation du site Internet avec le rôle du conseil d'établissement, mention de : règles de régie interne pour le CÉ sur le site, ordre du jour et procès-verbaux sont sur le site.

Visionnement de la vidéo qui explique ce qu'est un conseil d'établissement et le rôle des membres.

Le procès-verbal de l'AG de 2023 sera rendu disponible sur le site Internet puisque présentement, il est non accessible.

David Quirion mentionne que les parents sont toujours les bienvenus au CÉ pour venir poser leurs questions.

10. ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

CONSIDÉRANT qu'il y a 4 postes en élection pour des mandats de 2 ans;

Voici les personnes qui proposent leur candidature :

Frédéric Carle

Caroline Dostie

Josée Charrette

Pierre Thierno

Sarah Aouad

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées:

Un vote est tenu.

Dévoilement des résultats :

Élections - résultats : Caroline Dostie Josée Charette Pierre Thierno Sarah Aouad

11. ÉLECTIONS DES MEMBRES PARENTS SUBSTITUTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

CONSIDÉRANT que la *Loi sur l'instruction publique* prévoit l'élection d'au moins 2 substituts au conseil d'établissement pour remplacer les membres qui ne peuvent participer à une séance et qu'il ne peut y avoir plus de membres substituts que de représentants parents;

CONSIDÉRANT qu'il y a 3 représentants de parents élus au conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

Par acclamation

Dévoilement des résultats :

Candidats substituts : Frédéric Carle Romina Gabriela Feler Planes Faëlla Normandeau

12. ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

CONSIDÉRANT que l'assemblée doit élire un représentant au comité de parents parmi les représentants des parents au conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

Proposition qu'un parent du CÉ soit élu.

Par acclamation

Dévoilement des résultats : David Quirion

13. Présentation de l'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

Ann présente l'OPP. Mandat : avoir du fun. Entre 30 à 40 parents qui s'engagent à participer à des activités durant l'année. Projets proposés par la direction ou les parents.

Événements à venir et passés mis sur Facebook.

Quelques exemples d'activités sont présentés.

Compléter un formulaire – en ligne sur la page Facebook pour signifier votre intérêt à contribuer.

Communauté des parents qui s'organisent.

Un formulaire T-157 sera à compléter pour les parents qui seront en présence des enfants.

Composition de l'OPP:

Ann Gaboriault, présidente

Règles de fonctionnement de l'OPP :

16. Points d'information

a) Projet éducatif de l'école.

But du Projet Éducatif, encadrements légaux,

- **Trois actions :** qualité du milieu de vie, développement global, éveiller la curiosité des citoyens de demain.
- 3 valeurs : collaboration, ouverture et bienveillance.
- Numératie. Enjeu : résultats en dessous 70% dans la compétence Résoudre une situationproblème.
- Moyens : Cohérence en mathématiques. Pratiques communes en numératie. Rencontres une fois par mois pour parler de pédagogie, mettre la compréhension des concepts au cœur en faisant le lien avec les situations de vie.

b) Plan de lutte :

- Prévention universelle.
- Interventions.
- Système d'étoiles pour les déplacements. Activités pour féliciter le groupe d'atteindre les objectifs + billets de fierté avec des surprises.
- c) Présentation du personnel enseignant.

Présentation des éducatrices du SDG.

Mareyda

Danie

Jacinthe

Josée

Isabelle Picone

Présentation du personnel

Dorine

Rachel

Ana

Alexandre

Alice

Marie-Hélène

Valérie

Maude

Audrey

Nathalie psychoéducatrice

Karine

Achille

Claudine

Annick

Samuel

Gabrielle

Christophe

Marie-Claire

Nathalie

- d) Code de vie dans l'agenda des enfants.
- e) SDG = Isabelle mentionne qu'il y a un onglet sur le site. Horaire des journées pédagogiques avec les prix. Sinon, les élèves peuvent rester à l'école.

f) Activités :

Cours d'échecs – début octobre.

Chorale aussi au mois d'octobre

Hockey Cosom les vendredis.

g) Si modifications en fin de journée pour les autobus, courriel avant 11h en mettant les enseignantes en cc.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée prend fin. Il est 19h05. Polit adoption le 11 septembre